

Diplôme d'études supérieures spécialisées en intervention éducative auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères

Téléphone : 514 987-3000 #4693

Code	Titre	Grade	Crédits
3002	Diplôme d'études supérieures spécialisées en intervention éducative auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères	Diplôme d'études supérieures spécialisées, DESS	30

Contingent	Programme non contingenté
Régime et durée des études	Temps partiel : 10 trimestres
Campus	Campus de Montréal
Organisation des études	Cours offerts la fin de semaine

OBJECTIFS

Ce programme permettra aux enseignants et autres intervenants scolaires des niveaux préscolaire, primaire et secondaire de :

- approfondir leur connaissance des caractéristiques des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères* avec ou sans déficiences associées et tenir compte de leurs impacts sur l'apprentissage ;
- développer des habiletés, des attitudes et des pratiques pédagogiques permettant l'intervention éducative adaptée aux besoins des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères avec ou sans déficiences associées en répondant aux exigences des nouveaux programmes de formation de ces élèves ;
- connaître et expérimenter, en contexte individuel et de groupe, diverses approches et techniques pédagogiques spécifiques aux élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères avec ou sans déficiences associées ;
- développer des compétences de travail en équipe transdisciplinaire en précisant le rôle de l'enseignant, des parents et de chacune des personnes gravitant autour de l'élève en milieu scolaire ainsi que la participation de l'élève ayant des incapacités intellectuelles sévères avec ou sans déficiences associées.

* L'appellation "élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères" désigne les élèves identifiés par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport par le code 23 (déficience intellectuelle profonde) et code 24 (déficience intellectuelle moyenne à sévère).

Plus spécifiquement, ce programme permettra aux enseignants de :

- approfondir la connaissance des caractéristiques au plan moteur, sensoriel, langagier, cognitif et émotionnel des élèves avec incapacités intellectuelles sévères et adapter les interventions éducatives à ces caractéristiques ;
- tenir compte des besoins de santé, des limites physiologiques et des troubles de santé mentale des élèves avec incapacités intellectuelles sévères lors des interventions éducatives ;
- connaître la terminologie médicale et certains éléments de

- physiologie et neurologie afin de faciliter la consultation des dossiers médicaux et la participation aux rencontres transdisciplinaires en vue de planifier l'enseignement pour chaque élève ayant des incapacités intellectuelles sévères ;
- savoir utiliser les programmes éducatifs adaptés, individualiser l'enseignement et évaluer les apprentissages des élèves avec incapacités intellectuelles sévères ;
- tenir compte de l'impact de la dimension émotionnelle sur l'apprentissage des élèves avec incapacités intellectuelles sévères.
- connaître et expérimenter des approches pédagogiques spécialisées pour des élèves avec incapacités intellectuelles sévères (pédagogie fonctionnelle et sociale, pédagogie par projet, approche communautaire, approche positive, ergonomie cognitive, ...) ;
- connaître et expérimenter des stratégies d'enseignement de la communication, des contenus disciplinaires et des habiletés sociales, stratégies adaptées aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères.
- connaître et expérimenter des approches et techniques utilisées pour la gestion des comportements et pour l'enseignement individualisé aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères ;
- connaître et utiliser les principes et techniques de réadaptation intégrés à l'enseignement aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères (stimulation sensorielle, positionnement, déplacement, ...) ;
- planifier, structurer et réaliser des interventions éducatives adaptées aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères ;
- favoriser l'inclusion et la participation sociale des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères.
- s'habiller à travailler en partenariat avec les parents ainsi qu'en équipe transdisciplinaire pour l'élaboration des plans de services, d'intervention et de transition en précisant le rôle de l'enseignant et de chacune des personnes gravitant autour de l'élève avec incapacités intellectuelles sévères ;
- être sensibilisé aux aspects éthique, historique et culturel et aux droits des personnes avec incapacités intellectuelles sévères.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis au programme, le candidat doit répondre à l'une des trois conditions suivantes :

- être titulaire d'un permis d'enseignement et d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2, mais supérieure à 2,8 sur 4,3, sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

ou

- être titulaire d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent et travailler en milieu scolaire auprès des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères avec ou sans déficiences associées. Tout dossier de candidature avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2, mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

ou

- posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente auprès des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères avec ou sans déficiences associées.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil est d'une cohorte de dix-huit étudiants par année. L'admission se fera par cohorte. L'Université s'engage à offrir le programme à condition qu'il y ait, pour chaque nouvelle cohorte, au moins dix-huit étudiants inscrits. Compte tenu de la capacité d'encadrement du département, une ou deux nouvelles cohortes seront admises par année.

Connaissance de l'anglais

Tout candidat devra posséder une capacité suffisante à lire des textes scientifiques rédigés en anglais.

Méthode et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et/ou de l'expérience.

Régime et durée des études

Temps partiel seulement : dix trimestres Dans la mesure du possible, les cours seront offerts les week-ends et/ou de façon intensive.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Le DESS comporte 30 crédits répartis ainsi : 5 cours obligatoires de 3 crédits, 3 cours à option de 3 crédits et une activité de fin d'études totalisant 6 crédits (stages 1 et 2).

Cours obligatoires :

- ASS7041 Caractéristiques des élèves avec incapacités intellectuelles sévères
- ASS7042 Programmes éducatifs adaptés, individualisation de l'enseignement et évaluation des apprentissages des élèves avec incapacités intellectuelles sévères
- ASS7043 Planification des interventions éducatives auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères
- ASS7045 Approches pédagogiques spécialisées pour les élèves avec incapacités intellectuelles sévères
- ASS7047 Stratégies d'enseignement de la communication adaptée aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères

Activités de fin d'études (6 crédits) :

- ASS7048 Stage 1 : Intégration des compétences en enseignement aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères
- ASS7049 Stage 2 : Intégration des compétences en enseignement aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères

Cours à option (trois cours parmi les suivants) :

- ASS7106 Enseignement individualisé structuré selon le modèle TEACCH
- ASS7044 Gestion des comportements des élèves avec incapacités intellectuelles sévères en milieu scolaire
- ASS7046 Séminaire thématique lié aux besoins sensoriels et moteurs des élèves avec incapacités intellectuelles sévères
- ASS7540 Mésopédagogie et écologie communautaire
- JUR7004 Droit et éthique en déficience intellectuelle
- PSY7603 Courants théoriques en déficience intellectuelle

ou tout autre cours de 3 crédits approuvé par la direction du programme.

CHAMPS DE RECHERCHE

Enseignement aux élèves ayant des incapacités intellectuelles

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

PASSERELLES

Programme court - DESS

Il est possible de passer du programme court de deuxième cycle en intervention éducative auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères (0002) au DESS en intervention éducative auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères (3002). Dans ce cas, tous les cours sont reconnus.

DESCRIPTION DES COURS

ASS7041 Caractéristiques des élèves avec incapacités intellectuelles sévères

Approfondir la connaissance des caractéristiques au plan moteur, sensoriel, langagier, cognitif et émotionnel des élèves avec des incapacités intellectuelles sévères et adapter les interventions éducatives à ces caractéristiques. Connaître la terminologie médicale et certains éléments de physiologie et neurologie afin de faciliter la consultation des dossiers médicaux et la participation aux rencontres transdisciplinaires en vue de planifier l'enseignement pour chaque élève ayant des incapacités intellectuelles sévères. Tenir compte des besoins de santé, des limites physiologiques et des troubles de santé mentale des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères lors d'interventions éducatives. Être sensibilisé aux aspects éthique, historique et culturel et aux droits des personnes avec des incapacités intellectuelles sévères. Définitions, étiologie et caractéristiques. Développement normal et atypique au plan moteur, sensoriel, langagier, cognitif et émotionnel. Éléments de physiologie et de neurologie. Soins de santé physique, médication, premiers soins, appareils orthopédiques et terminologie médicale en lien avec les caractéristiques des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères avec ou sans déficiences associées. Limites physiologiques et grilles d'observation de la douleur. Santé mentale et impact sur l'intervention éducative. Éthique, dignité et qualité de vie (ex. : mesures de contention, stérilisation, euthanasie).

Modalité d'enseignement

Exposés - Travaux en équipe - Travaux d'application pratique en situation de classe.

ASS7042 Programmes éducatifs adaptés, individualisation de l'enseignement et évaluation des apprentissages des élèves avec incapacités intellectuelles sévères

Savoir utiliser les programmes éducatifs adaptés, individualiser l'enseignement et évaluer les apprentissages des élèves avec incapacités intellectuelles sévères. Planifier, structurer et réaliser des interventions éducatives adaptées aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères. Tenir compte de l'impact de la dimension émotionnelle sur l'apprentissage des élèves avec incapacités intellectuelles sévères. Tenir compte des besoins de santé, des limites physiologiques et des troubles de santé mentale des élèves avec incapacités intellectuelles sévères lors des interventions éducatives. Connaissance et application des programmes éducatifs adaptés aux élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères avec ou sans déficiences associées: contenus et liens avec les programmes généraux. Évaluation des acquis et des besoins des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères. Choix des habiletés prioritaires et individualisation de l'enseignement. Suivi des apprentissages : observation, dossier de réalisations, bulletin, listes de vérification et autres instruments de mesure.

Modalité d'enseignement

Exposés - Travaux en équipe - Travaux d'application pratique en situation de classe

ASS7043 Planification des interventions éducatives auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères

Planifier, structurer et réaliser des interventions éducatives adaptées aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères. Tenir compte de l'impact de la dimension émotionnelle sur l'apprentissage des élèves avec incapacités intellectuelles sévères. S'habiller à travailler en partenariat avec les parents ainsi qu'en équipe transdisciplinaire pour l'élaboration des plans de services, d'intervention et de transition en précisant le rôle de l'enseignant et de chacune des personnes gravitant autour de l'élève avec incapacités intellectuelles sévères. Favoriser l'inclusion et la participation sociale des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères. Liens entre l'identification des besoins et les objectifs du plan d'intervention. Impact de l'interférence émotionnelle sur les capacités d'apprentissage. Planification de situations d'enseignement-apprentissage. Rôles des intervenants et des parents et participation de l'élève. Stratégies de communication et de partenariat en équipe transdisciplinaire. Fonctions et contenu des plans d'intervention, des plans de services et des plans de transition dans un contexte scolaire. Description des principaux services scolaires et communautaires pour les élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères avec ou sans déficiences associées.

Modalité d'enseignement

Exposés - Travaux en équipe - Travaux d'application pratique en situation de classe

ASS7044 Gestion des comportements des élèves avec incapacités intellectuelles sévères en milieu scolaire

Connaître et expérimenter des approches et techniques utilisées pour la gestion des comportements et pour l'enseignement individualisé aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères. Tenir compte des besoins de santé, des limites physiologiques et des troubles de santé mentale des élèves avec incapacités intellectuelles sévères lors des interventions éducatives. Être sensibilisé aux aspects éthique, historique et culturel et aux droits des personnes avec incapacités intellectuelles sévères. Principes de base de l'analyse appliquée du comportement (ABA), enseignement systématique, enseignement par essais distincts, stratégies de maintien et de généralisation, utilisation du renforcement. Gestion des comportements et approche positive. Analyse fonctionnelle du comportement des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères avec ou sans déficiences associées. Santé physique, santé mentale et troubles du comportement

(automutilation, agressions, pica, etc.). Mesures de contention. Techniques non aversives.

Modalité d'enseignement

L'approche pédagogique nécessite que chaque étudiant soit filmé lors de la réalisation de travaux pratiques en milieu scolaire afin de pouvoir effectuer une analyse réflexive sur leurs pratiques et attitudes éducatives auprès des élèves auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères.

ASS7045 Approches pédagogiques spécialisées pour les élèves avec incapacités intellectuelles sévères

Connaître et expérimenter des approches pédagogiques spécialisées pour des élèves avec incapacités intellectuelles sévères (pédagogie fonctionnelle et sociale, pédagogie par projet, approche communautaire, approche positive, ergonomie cognitive, etc.). Connaître et expérimenter des stratégies d'enseignement de la communication, des contenus disciplinaires et des habiletés sociales, stratégies adaptées aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères. Tenir compte de l'impact de la dimension émotionnelle sur l'apprentissage des élèves avec incapacités intellectuelles sévères. Favoriser l'inclusion et la participation sociale des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères. Approche fonctionnelle et sociale : techniques et adaptations fonctionnelles liées à l'apprentissage de l'autonomie alimentaire et vestimentaire, l'hygiène, les loisirs, la gestion de l'argent et l'utilisation de la technologie. Approche communautaire, programme d'éducation intégrée à la communauté et stratégies d'enseignement. Pédagogie par projet. Principes et activités favorisant l'inclusion et la participation sociale des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères avec ou sans déficiences associées. Programmes d'enseignement des habiletés sociales, vie affective et sexualité. Enseignement individualisé et de groupe. Matériel didactique spécialisé.

Modalité d'enseignement

Exposés - Travaux en équipe - Travaux d'application pratique en situation de classe.

ASS7046 Séminaire thématique lié aux besoins sensoriels et moteurs des élèves avec incapacités intellectuelles sévères

Connaître et utiliser les principes et techniques de réadaptation intégrés à l'enseignement aux élèves avec des incapacités intellectuelles sévères (stimulation sensorielle, positionnement, déplacement, etc.). Tenir compte des besoins de santé, des limites physiologiques et des troubles de santé mentale des élèves avec incapacités intellectuelles sévères lors des interventions éducatives. Programmes éducatifs adaptés aux besoins sensoriels et moteurs des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères avec ou sans déficiences associées. Sensibilisation aux principes et techniques d'intervention utilisés par les professionnels de la physiothérapie et de l'ergothérapie et mis en application par les enseignants : techniques de positionnement et de déplacements, programmes de stimulation sensorielle, intégration neurosensorielle. Sensibilisation aux approches et activités de musicothérapie, zoothérapie, art-thérapie.

Modalité d'enseignement

Exposés, travaux en équipe, travaux d'application pratique en situation de classe.

ASS7047 Stratégies d'enseignement de la communication adaptée aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères

Connaître et expérimenter des stratégies d'enseignement de la communication, des contenus disciplinaires et des habiletés sociales, stratégies adaptées aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères. Tenir compte de l'impact de la dimension émotionnelle sur l'apprentissage des élèves avec des incapacités intellectuelles sévères. Planifier, structurer et réaliser des interventions éducatives adaptées

aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères. - Connaissance des principes de base de la communication : fonctions, formes et contextes. - Modes de communication au niveau réceptif et expressif des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères avec ou sans déficiences associées. - Systèmes augmentatifs et alternatifs de communication. - Utilisation des aides techniques. - Stratégies d'enseignement visant la communication fonctionnelle des élèves. - Programmes d'enseignement de la communication orale et écrite (PECS, VPL, ABC boum, HWT, etc.).

Modalité d'enseignement

Exposés, travaux en équipe, travaux d'application pratique en situation de classe.

ASS7048 Stage 1 : Intégration des compétences en enseignement aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères

Savoir utiliser les programmes éducatifs adaptés, individualiser l'enseignement et évaluer les apprentissages des élèves avec incapacités intellectuelles sévères. Tenir compte de l'impact de la dimension émotionnelle sur l'apprentissage des élèves avec incapacités intellectuelles sévères. Tenir compte des besoins de santé, des limites physiologiques et des troubles de santé mentale des élèves avec incapacités intellectuelles sévères lors des interventions éducatives. Planifier, structurer et réaliser des interventions éducatives adaptées aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères. S'habiller à travailler en partenariat avec les parents ainsi qu'en équipe transdisciplinaire. Favoriser l'inclusion et la participation sociale des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères. Application sous supervision des principes de l'enseignement individualisé et de groupe en lien avec l'évaluation des besoins des élèves d'un groupe classe. Mise en application des programmes éducatifs pour les élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères avec ou sans déficiences associées. Planification et application de situations d'enseignement-apprentissage dans le domaine de la communication. Travail en collaboration ou en partenariat avec la famille et avec les divers intervenants oeuvrant dans la classe. Planification et présentation de l'horaire de classe en fonction des besoins de chacun des élèves et des habiletés prioritaires à développer. Rapport d'intervention.

Modalité d'enseignement

L'approche pédagogique nécessite que chaque étudiant soit filmé par un moniteur lors de la réalisation de situations d'enseignement-apprentissage en milieu scolaire afin de pouvoir effectuer une analyse réflexive sur leurs pratiques et attitudes éducatives auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères.

Conditions d'accès

Dans le programme court en intervention éducative auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères : avoir réussi 9 crédits. Dans le DESS en intervention éducative auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères : avoir réussi 21 crédits.

ASS7049 Stage 2 : Intégration des compétences en enseignement aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères

Connaître et expérimenter des approches pédagogiques spécialisées pour des élèves avec incapacités intellectuelles sévères. Tenir compte de l'impact de la dimension émotionnelle sur l'apprentissage des élèves avec incapacités intellectuelles sévères. Tenir compte des besoins de santé, des limites physiologiques et des troubles de santé mentale des élèves avec incapacités intellectuelles sévères lors des interventions éducatives. Planifier, structurer et réaliser des interventions éducatives adaptées aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères. S'habiller à travailler en partenariat avec les parents ainsi qu'en équipe transdisciplinaire pour l'élaboration des plans de services, d'intervention et de transition en précisant le rôle de l'enseignant et de chacune des personnes gravitant autour de l'élève avec incapacités intellectuelles

sévères. Favoriser l'inclusion et la participation sociale des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères. Application sous supervision des principes de l'enseignement individualisé et de groupe en lien avec l'évaluation des besoins des élèves d'un groupe classe. Mise en application de différentes stratégies et techniques d'enseignement. Utilisation de l'analyse appliquée du comportement et de l'analyse fonctionnelle du comportement. Planification et application de situations d'enseignement-apprentissage favorisant l'inclusion sociale en tenant compte des trois domaines suivants : communication, socialisation et motricité. Travail en collaboration ou en partenariat avec la famille et avec les divers intervenants oeuvrant à l'école et dans la communauté. Planification et présentation de l'horaire de classe en fonction des besoins de chacun des élèves et des habiletés prioritaires à développer. Rapport d'intervention.

Modalité d'enseignement

L'approche pédagogique nécessite que chaque étudiant soit filmé par un moniteur lors de la réalisation de situations d'enseignement-apprentissage en milieu scolaire afin de pouvoir effectuer une analyse réflexive sur leurs pratiques et attitudes éducatives auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères.

Conditions d'accès

Dans le DESS en intervention éducative auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères : avoir réussi 21 crédits.

Préalables académiques

ASS7048 Stage 1 : Intégration des compétences en enseignement aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères

ASS7106 Enseignement individualisé structuré selon le modèle TEACCH

Planifier et structurer l'enseignement individualisé auprès des élèves ayant des limitations fonctionnelles importantes. Description de l'enseignement structuré et individualisé selon les prescriptions du modèle TEACCH de l'université de la Caroline du Nord. (Treatment and Education of Autistic and other Communication Disabled Children). Exposés théoriques et pratiques. Mise en valeur de l'utilisation de TEACCH pour l'académique. Valorisation de la relation éducative pour le changement de pratiques.

ASS7540 Mésopédagogie et écologie communautaire

Historique et définition de la mésopédagogie. Approches communautaires: modèles, méthodologie. Identification des besoins et des ressources. Utilisation des ressources communautaires et familiales pour une intervention mésopédagogique dans un projet socioscolaire, dans le respect de l'équilibre de l'environnement.

JUR7004 Droit et éthique en déficience intellectuelle

Ce cours a pour objet l'étude des dispositions légales et des décisions judiciaires relatives à la protection des droits fondamentaux des personnes avec une déficience intellectuelle dans une perspective éthique. Les règles éthiques de la prise de décision en santé seront comparées aux normes juridiques applicables à travers les choix législatifs et les pratiques judiciaires du Québec notamment sur les questions de consentement aux soins et à la recherche, de curatelle, de sexualité, de mesures de contention (mécaniques et chimiques), ainsi que sur les responsabilités des intervenants professionnels. Un survol comparatif des approches juridiques de la déficience intellectuelle au Canada, aux États-Unis et dans quelques États de l'Union européenne complètera l'examen de l'adéquation et de la pertinence des critères généralement reconnus pour la gestion de la déficience intellectuelle dans le domaine de la santé.

PSY7603 Courants théoriques en déficience intellectuelle

Connaître et approfondir les principes épistémologiques qui sous-tendent l'intervention auprès des personnes avec une déficience

intellectuelle. Approfondissement des principaux courants théoriques en déficience intellectuelle : normalisation, valorisation du rôle social, approche positive, qualité de vie, autodétermination, etc.

GRILLE DE CHEMINEMENT

TRIMESTRE	COURS
1	ASS7041
Automne	
2	ASS7042
Hiver	
3	ASS7047
Été	
4	ASS7045
Automne	
5	Cours à option
Hiver	
6	Cours à option
Été	
7	Cours à option
Automne	
8	ASS7043
Hiver	
9	ASS7048
Été	
10	ASS7049
Automne	

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.
Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 18/11/10, son contenu est sujet à changement sans préavis.
Version Hiver 2013